

ART SOUTERRAIN

FESTIVAL ART SOUTERRAIN 9^{ème} édition

DU 4 au 26 MARS 2017

MONTREAL

DOSSIER DE PROPOSITIONS DE PROJETS

Thème : *Jeu et Diversion*

SOMMAIRE

Présentation de l'édition 2017	2
Thème 2017.....	3
Œuvres et emplacements.....	4
Etude de votre projet et contacts.....	5
Cachet et aide à la production.....	6
Aide au transport, déplacement et hébergement	7
Processus de sélection	8
Particularité de l'exposition	9
Responsabilité de l'artiste	10
Liste de vérification	11

L'édition 2017

Présentation générale

Art Souterrain transforme durant 3 semaines la ville souterraine de Montréal en y exposant des projets d'artistes contemporains locaux, nationaux et internationaux, répartis dans 13 lieux du Montréal souterrain.

Nous sollicitons des artistes œuvrant dans les domaines suivants :

- Sculpture
- Installation
- Performance
- Photographie
- Vidéo
- Oeuvre sonore
- Arts médiatiques
- Arts numériques

Déroulement du festival

Volet 1 : Lancement du festival – Nuit blanche le 4 mars de 18h00 à 2h00

- Présence de l'artiste ou d'un ambassadeur (minimum 2h), et présence de un à deux médiateurs culturels bénévoles qui auront comme mission d'éclairer le grand public au sujet de l'œuvre.

Volet 2 : 3 semaines d'exposition du 4 mars au 26 Mars 2017

- L'exposition est en place pour 3 semaines et des vérifications quotidiennes des œuvres et du parcours sont effectuées pour s'assurer que tout est en place
- Un **audio guide** sera disponible pour le public et des **visites guidées** quotidiennes seront organisées.
- Durant l'exposition, de nombreuses activités sont organisées dans les édifices du parcours ou dans un des lieux satellites (galerie, musée ou centre culturel). Les artistes seront donc invités à venir parler de leur travail et des animations seront organisées autour des œuvres.

Thème 2017 : Jeu et Diversion

«C'est rendre un homme heureux, de le divertir de la vue de ses misères» (Pascal)

La volonté de se divertir est inexorablement liée à la nature humaine.

Chaque époque et chaque peuple se caractérise par ses jeux, ses fêtes, ses musiques ou ses danses. Synonyme de plaisir, de détente et de partage, le jeu est une action limitée dans le temps, sans utilité apparente et suivant des règles librement consenties.

La nature et la place des activités de loisirs ont évoluées au fil des siècles.

Le déclin des religions dans les sociétés occidentales, le dogme hédoniste des Lumières ou, plus proche de nous, la modification de l'organisation du travail ont amené à l'avènement d'une « civilisation des loisirs » (J. Dumazier), forgeant un nouvel ordre social.

C'est aujourd'hui une véritable industrie à l'écoute de nos désirs, et nous semblons plus que jamais entourés de propositions pour occuper notre temps libre : Salles de jeux, spectacles, parc à thème, jeux vidéo (aujourd'hui secteur principal devant le cinéma ou la musique), sport, grandes expositions, télévision, internet ...

Le succès des jeux sociaux sur téléphone, accessibles en tout temps, redéfinit les limites spatiales, temporelles et sociales du jeu et transforme nos poches en casino géant.

Cela s'étend même au magasinage, aujourd'hui considéré comme une activité de détente, ou encore aux rencontres, qui ont leurs applications ludiques.

En parallèle, ces procédés « ludiques » qui développeraient logique, mémoire et concentration sont de plus en plus utilisés comme moyens de communication pédagogiques dans divers domaines : médecine, écoles, entreprises...

On parle alors de « gamification » ou « ludification » de la société et tout semble s'accélérer dans un tourbillon agréable et sans effort.

Cette évolution de notre société et de notre culture influe inévitablement sur notre développement en tant qu'individu.

L'être humain a besoin de se divertir, mais où se trouve le point de rupture entre activités synonymes d'émancipation ou de réflexion et activités qui seraient considérées comme aliénantes ou régressives ? Avons-nous développé « l'amour de notre servitude » comme l'évoque Aldous Huxley dans son ouvrage *Le meilleur des mondes*, nous laissant guider par des règles définies par d'autres et nous détournant de tout ce qui demande attente et maturation ?

Cette quête perpétuelle d'évasion dénonce-elle uniquement une frustration grandissante du réel ou redéfinit-elle notre nature même ? Sommes-nous devenus les « Homo Ludens » évoqués par l'auteur J. Huizinga pour qui le jeu est consubstantiel à la culture ?

Œuvres et emplacements

Pour sa 9e édition, Art Souterrain souhaite présenter des projets ou expositions, qui ont le souci de s'intégrer à l'architecture de la ville souterraine. L'une des forces d'Art Souterrain réside dans le caractère inusité de ses lieux d'exposition situés dans des édifices interconnectés, et nous désirons encourager les artistes à tirer avantage des particularités des différents lieux du parcours.

Les 13 édifices du circuit 2016

Place des Arts, Complexe Guy-Favreau, Palais des congrès de Montréal, Centre de commerce mondial de Montréal, Centre CDP Capital, OACI Place de la Cité Internationale, couloirs de la STM, Place Bonaventure, Le 1000 de la Gauchetière, Complexe de la Gare Centrale, Place Ville Marie, Centre Eaton, Complexe Les Ailes.

Un document détaillant les particularités techniques des lieux et une cartographie des lieux sont disponibles sur le site internet et peuvent être fournis sur demande.

Projets et catégorie d'occupation

Nous vous suggérons plusieurs formes d'occupation de l'espace. Notre équipe fera le maximum pour vous proposer un emplacement disponible correspondant à votre œuvre.

1) Présentation d'une œuvre exposée en un seul emplacement

L'artiste propose un projet occupant un seul emplacement. Les œuvres de type installation, vidéo, photo ou performance sont particulièrement propices à ce genre d'occupation. Le comité étudiera avec plaisir les propositions d'installations monumentales in situ.

2) Présentation de plusieurs œuvres ou séries exposées dans un ou plusieurs emplacements d'un même édifice

L'artiste propose une exposition composée de plusieurs œuvres issues de la même série. Le médium utilisé peut être constant ou varier pour chaque œuvre. Un minimum de trois pièces (occupant donc 3 emplacements) est requis.

3) Présentation de plusieurs œuvres ou séries exposées dans plusieurs emplacements et différents édifices

L'artiste propose un projet qui occupe plusieurs emplacements, situés dans différents édifices. Il peut présenter une série d'œuvres identiques, qui se répètent tout au long du parcours, ou encore une série d'œuvres différentes, mais dont la continuité visuelle est évidente. Les médiums à préconiser sont les impressions (ex: affiches, photo trompe-l'œil) ou les œuvres 3D.

4) Occupation complète d'un édifice

L'artiste propose une exposition d'envergure qui occupe la totalité des emplacements d'un édifice. Il peut présenter un ensemble d'œuvres issues de la même série ou corpus (le nombre d'emplacements à occuper dépendra de la configuration de l'édifice et de la nature des œuvres), ou une installation ou sculpture, monumentale ou immersive.

4) Projet in situ, prenant compte du lieu et des normes d'expositions relatives à ce dernier.

Les propositions de projet in situ et leur faisabilité seront étudiés avec l'équipe technique du festival qui connaît les emplacements possibles et leurs contraintes

Cachet et aide à la production

En préparation de sa 9^e édition, Art Souterrain est chaque année un peu plus ancré dans le paysage de l'art contemporain à Montréal. Art Souterrain est un organisme à but non lucratif administré par une équipe professionnelle et bénévole.

Nous offrons :

- Un cachet par projet
- Une participation à la production de l'œuvre évaluée par le comité de programmation en fonction du projet
- Un soutien pour la venue des artistes et des œuvres provenant de l'extérieur du Grand Montréal.

Œuvres Vidéo

- Cachet - **300\$**
- Aide à la production : Art Souterrain fournit le matériel audio-visuel suivant: écrans plasma, socles pour écrans plasma, haut-parleurs, projecteurs, lecteurs DVD, lecteurs Blu-ray, casques d'écoute; ainsi que la structure pour l'espace de visionnement (cabine ou espace vidéo).

Photographies

- Cachet - **300\$**
- Aide à la production : L'impression et l'installation des projets est prise en charge par Art Souterrain et réalisé par son imprimeur partenaire.
- Les projets seront imprimés sur vinyle adhésif, et seront donc irrécupérables à la fin du festival.

Performances

- Cachet (pour 1 ou 2 personnes) - **300\$ + 100\$** par artistes supplémentaires **jusqu'à concurrence de 800\$**
- Aide à la production : Art Souterrain peut fournir sur demande le matériel audio-visuel suivant : écrans plasma, socles pour écrans plasma, haut-parleurs, projecteurs, lecteurs DVD, lecteur Blu-ray, casques d'écoute.
- En fonction de la proposition et des besoins matériels une aide supplémentaire (entre 100\$ et 500\$, décidée par le comité de programmation) peut être accordée.

Installations

- Cachet - **500\$**
- Aide à la production : À noter qu'une aide pouvant aller jusqu'à 1500\$ est accordée **de manière exceptionnelle** dépendamment de l'envergure du projet, du nombre d'emplacements d'expositions et de la complexité de la proposition. Le comité étudiera le budget proposé pour rendre une décision quant au montant de l'aide accordée.

Projets numériques

Cachet - 300\$ (+200\$ de maintenance)

- Pour les projets incluant du matériel audiovisuel, informatique ou des logiciels spécifiques, nous privilégions les projets proposés par des artistes locaux ou dont la présence au montage est assurée (ou la présence d'un représentant désigné par l'artiste).
- De même, pendant l'exposition, une maintenance ne dépassant pas les 12h doit être réalisée par l'artiste ou un représentant désigné par l'artiste.
-

***À NOTER

- Les cachets seront envoyés jusqu'à 60 jours après la fin de l'évènement
- Nous ne pourrons pas fournir d'ordinateurs, de spots ou de relais wifi.

Aide au transport, déplacement et hébergement

Art Souterrain offre une aide au transport de l'œuvre, au déplacement et à l'hébergement du ou des artistes en fonction du lieu de résidence. Il nous est toutefois impossible de financer la totalité des coûts de déplacement et d'hébergement des artistes en provenance de l'extérieur de Montréal.

Aide au transport de l'œuvre

Sur demande, Art Souterrain offrira une aide financière pour le transport des œuvres **nécessitant une logistique particulière**.

- Extérieur de l'île de Montréal, jusqu'à 250 km de Montréal: **100\$**
- Entre 250 et 600 km de Montréal: **150\$**
- Au-delà de 600 km de Montréal: **200\$**

Aide au déplacement de l'artiste

Sur demande, Art Souterrain offrira une aide au déplacement aux artistes qui habitent à l'extérieur du Grand Montréal.

- Entre 250 et 600 km de Montréal: **100\$**
- Au-delà de 600 km de Montréal: **300\$**

Aide à l'hébergement

Sur demande, Art Souterrain offrira une aide à l'hébergement de **100\$** et dans la mesure du possible, un soutien logistique pour trouver de l'hébergement à faible coût pour les artistes qui habitent à l'extérieur du Grand Montréal.

Processus de sélection

Critères de sélection

Le comité de programmation formé de collaborateurs d'Art Souterrain étudie les œuvres selon les critères suivants :

- 1) **Respect du thème : Jeu et Diversion**
- 2) **Audace et originalité:** L'œuvre explore des zones de création méconnues et démontre une démarche artistique particulière. L'artiste fait preuve d'audace à l'égard du langage et de l'exécution de son œuvre.
- 3) **Intégration au patrimoine architectural et culturel montréalais:** L'œuvre s'intègre au patrimoine architectural et culturel de la ville souterraine et l'artiste compose avec toutes les possibilités qu'offre l'espace créatif dont il dispose.
- 4) **Accessibilité :** L'œuvre réussit à interpeler un public de tout âge, de tout horizon et rend plus accessibles les nouvelles pratiques artistiques en arts visuels.
- 5) **Innovation technique:** L'œuvre démontre des qualités créatrices et innovantes par l'exploitation hors du commun d'un médium revisité ou par une conception technique atypique.
- 6) **Émotion transmise:** L'œuvre réussit à provoquer et faire naître des réflexions et émotions auprès du public.
- 7) **Complexité technique:** Afin d'assurer la faisabilité et mise en place du projet, celui-ci doit correspondre autant que possible aux ressources techniques et financières d'Art Souterrain.
- 8) **Viabilité dans un espace public:** L'œuvre peut vivre pour trois semaines dans un espace public très achalandé, ouvert en moyenne 16 heures par jour.

Étapes du processus de sélection

Juillet à Septembre

- Etude des oeuvres et décisions d'exposition
- Un lieu répondant aux spécificités de votre projet vous sera proposé en fonction de vos suggestions et des décisions du comité de programmation, la validation finale revenant toujours aux édifices.
- Les artistes sélectionnés auront à remplir et retourner une fiche technique de leur projet.

Septembre à Novembre

- Présentation des projets sélectionnés aux administrateurs des lieux d'exposition.
- Une fois que les projets sélectionnés seront approuvés par les administrateurs des lieux d'exposition, nous procéderons au jumelage de chaque artiste avec le coordonnateur responsable du lieu d'exposition pressenti. Ce dernier assurera le bon déroulement de la mise en exposition du projet et fera les suivis nécessaires auprès des différents intervenants : administrateurs, organisateurs, techniciens, etc. **Le coordonnateur est la personne avec qui vous aurez à communiquer.**

Particularités de l'exposition

Sécurité des œuvres

- Nous tenons à rappeler que l'exposition dans le Montréal souterrain comporte des risques, et qu'il est impossible d'assurer un contrôle total des lieux d'exposition.
- En cas d'incendie, de dégât d'eau, ou d'un vol de l'œuvre dans sa totalité, les œuvres bénéficieront d'une couverture d'assurance à notre charge. La sécurité totale de l'œuvre, en cas de vandalisme ou d'un vol de certaines parties de l'œuvre, ne peut cependant pas être garantie par l'assureur d'Art Souterrain.
- Le vinyle adhésif étant irrécupérable, les projets photographiques ne sont pas assurés.
- Les enregistrements DVD des œuvres vidéo ne sont pas assurés.
- Les œuvres dont les matériaux ne seront pas restitués à l'artiste ne sont pas assurées.
- Toutes les œuvres comportant des matériaux inflammables (tissus, carton, bois etc. .) doivent être ignifugées. Il existe des matériaux et des vaporisateurs qui répondent aux normes de sécurité pour l'ignifugation. Des contrôles sont effectués par les employés des lieux d'expositions.

Information supplémentaire par médium

Projets photographiques

- L'artiste doit présenter **au moins 6 fichiers** en format **numérique haute résolution prêt pour l'impression**. Le document final une fois imprimé doit mesurer minimalement 30x40 pouces.
- Les projets photographiques seront imprimés sur du vinyle adhésif ignifugé.
- Art Souterrain fait imprimer les œuvres, l'artiste fourni le fichier numérique haute résolution. Le coordonnateur, l'artiste et l'imprimeur travaillent de concert pour l'approbation du produit final.
- L'installation de l'impression sera assumée par des professionnels, la présence de l'artiste est à sa discrétion.

Projets vidéo

- Le contexte du Montréal souterrain n'offre pas d'obscurité complète et les lieux sombres sont très limités.

Projets sonores

- Le contexte du Montréal souterrain n'offre pas d'espace exempt de toute interférence sonore.

Performances

- Les performances ont lieu lors de la soirée d'ouverture (Nuit Blanche) principalement à la Place Bonaventure. Pendant le festival d'autres performances seront programmées dans différents édifices.

Nature des œuvres

- En raison du contexte particulier et des difficultés à assurer la sécurité dans des lieux très achalandés, nous ne pouvons exposer d'œuvre nécessitant un accrochage mural traditionnel ou des objets et matériau pouvant être facilement dérobés ou endommagés. Il est de la responsabilité de l'artiste de fournir un projet adapté aux contraintes d'expositions.
- Nous privilégions les œuvres éphémères et de type in situ. Vous êtes invités à suggérer un lieu adapté à votre création.
- Les propositions d'œuvres moins récentes ou qui ont déjà été exposées ailleurs sont admissibles.
- Art Souterrain se réserve le droit de refuser tout projet comportant de la nudité ou véhiculant des propos à caractère raciaux

Responsabilité de l'artiste

Nous tenons à rappeler qu'Art Souterrain n'est ni un musée, ni une galerie. Le contexte d'exposition d'Art Souterrain est atypique et demande de l'autonomie et de la flexibilité de la part des artistes.

Leurs responsabilités sont les suivantes:

Préparation de l'évènement

- En premier lieu, il s'agit de compléter une fiche technique qui vous sera fourni par le responsable programmation avant le 30 août 2016 et qui permettra d'envisager toutes les questions liées à la mise ne place du projet.
- L'artiste doit se rendre disponible pour des rencontres préparatoires ou des échanges
 - 1) Septembre : Pour les artistes qui habitent le Grand Montréal, un repérage du lieu précis d'exposition avec le coordonnateur. Pour les artistes résidant hors Québec, une photographie, une vidéo et des détails de votre emplacement vous seront envoyés par courriel.
 - 2) Des contacts réguliers par courriel ou téléphone avec le coordonnateur de la zone pour préciser le projet, ses besoins et son installation.
 - 3) L'artiste sera également sollicité pour fournir tout le matériel nécessaire à la communication et à la médiation (texte pour la fiche de présentation de l'œuvre, photographies, HD, textes pour audio guide, proposition de participation à des actions de médiations si possible)
 - 4) Février: une rencontre avec le ou les médiateurs culturels (en personne, par téléphone ou par Skype) qui se chargeront de présenter l'œuvre lors de la nuit Blanche.

Montage et démontage

- Le montage se fera la semaine avant la Nuit blanche (le 4 mars) et le démontage commencera le soir du dernier jour d'exposition (le 26 mars). L'accord avec les administrateurs des édifices convient de deux jours pour remettre les lieux en ordre tel qu'avant le festival.
- Pour les installations complexes, la présence de l'artiste ou d'un représentant désigné par l'artiste est obligatoire lors du montage et du démontage.
- L'artiste ou son représentant devra prévoir un assistant pour le montage et le démontage. Sur demande, Art Souterrain peut offrir un soutien technique supplémentaire.
- Les matériaux devant être démontés par Art Souterrain et demandant une logistique supplémentaire (renvoi postal, mise en déchèterie, besoin de techniciens spécialisés...) seront pris en compte dans le calcul de l'aide à la production.
- Pour les artistes du grand Montréal :
Une autonomie totale est demandée dans l'acheminement et mise en place et le retrait de leur œuvre sur l'emplacement d'exposition.

***À NOTER

L'artiste s'engage à réaliser/présenter son œuvre telle que dans sa proposition initiale validée par le comité de programmation. Il doit avertir son coordonnateur pour **tout changement qu'il souhaite y apporter avant la mise en exposition.**

Liste de vérification

Voici les éléments qui devraient se trouver sur votre **CD ou DVD** de proposition :

- Votre curriculum vitae.
- Une petite rétrospective visuelle de votre travail 5 à 10 documents visuels (format jpeg1024x768 pixels/pouce).
- Minimum de 5 documents visuels du projet que vous proposez (dont une en haute résolution - 300dpi). Ou un schéma ou plan à l'échelle du projet.
- Le document .doc **Formulaire d'application** comprenant:
 - Le titre de l'œuvre (français et/ou anglais).
 - Une biographie de 35 à 40 mots.
 - Un texte sur la démarche artistique générale environ 90 mots
 - Une courte description formelle de votre projet de 150 à 200 mots
- Autant que possible, une liste détaillée des aspects techniques (liste de matériaux utilisé, besoins en électricité, matériel audiovisuel, type d'accrochage, espace nécessaire au sol, dimensions de l'œuvre, poids, type d'environnement nécessaire, etc.).
- Dans mesure du possible, un budget de production de l'œuvre
- Une enveloppe préaffranchie** si vous souhaitez récupérer votre dossier.